

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (A.A.O.O.N) n° D.N.C.M.P./12.../ T /2025-2026 pour les travaux de réhabilitation du bloc H des salles de cours du campus universitaire de ROHERO

Date de publication :...4.../...9...../2025

Date d'ouverture des offres :...23.../...9...../2025

1. Objet

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, représenté par l'Université du Burundi, invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de réhabilitation du bloc H des salles de cours du campus universitaire de ROHERO

2. Financement du marché

Le marché sera financé sur le Budget Général de l'Etat, Exercice 2025 – 2026 :

Litera : 32 00 042 00 7 66400 11 000 0941 01

3. Allotissement

Les travaux font objet d'un seul lot

4. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (A.A.O. O.N) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

L'ensemble des travaux sont à réaliser, dans un délai maximum de (3) **trois mois calendaires**.

Les clauses du règlement Particulier de l'Appel d'Offres et celles des Clauses et Conditions du Marché sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux, publié par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Burundi.

5. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement

(Consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat de la Direction Financière et du Patrimoine, Tél : 22 229209, tous les jours ouvrables de 8h à 15h.

Il peut être consulté tous les jours ouvrables et pendant les heures de service (8h00 à 15h00) et obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant un bordereau de versement de Cent mille Francs Burundais **CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS (100.000 FBU)** dont la moitié au compte n° 1293120101-86 ouvert à la BANCOSU au nom de l'Université du Burundi (UB) et l'autre moitié au compte n° **CC1003** ouvert à la BRB au nom de l'O.B.R. Les soumissionnaires qui n'auront pas acheté le dossier d'appel d'offres ne seront pas acceptés.



Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante :

Université du Burundi

Direction Financière et du Patrimoine

Tél :22 22 9209

B.P.1550 BUJUMBURA.

En mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 10. Le Maître de l'ouvrage communiquera la réponse à tous les soumissionnaires qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres dix (10) jours avant la date fixée pour l'ouverture des offres.

Les offres doivent être paginées, initialisées et avoir une table des matières.

7. Réunion d'information et/ou visite de site

Une visite guidée des sites sera organisée par les responsables du service du Patrimoine le 15 / 09 / 2025 à 10 heures au Campus ROHERO de l'Université du BURUNDI.

8. Garantie de soumission et Présentation de l'offre

Une garantie de soumission suivant le modèle en annexe II doit être fourni en même temps que l'offre. Elle sera sous forme de garantie bancaire. Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

Son absence est cause de rejet pur et simple de l'offre.

Elle est fixée à :

- 1 000 000fbu (un million de francs burundais)

Les offres sous plis fermés rédigées en langue française et en six exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme tel seront remises par le soumissionnaire au plus tard le 23 / 09 / 2025 à 10 heures à l'adresse suivante :

Université du Burundi

Direction Financière et du Patrimoine

Tél. :22 229209 B.P.1550 Bujumbura

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jour calendaire à compter de la date limite de remise des offres.

10. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 23 / 09 / 2025 à 10 heures.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.



11. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, le 23 / ...9 / 2025 à 10 heures 30 min.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics. Un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP doit assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de ladite séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

12. Critères de qualification :

a) Documents constituant l'offre Administratif :

- La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
- La caution bancaire de soumission selon le modelé en annexe ;
- L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (O.B.R) en cours de validité ;
- Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (N I F) ;
- L'attestation de non redevabilité délivrée par l'I.N.S.S en original et en cours de validité ;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire (Téléphone, lieu du domicile, et lieu du siège social)
- Les statuts de la Société (personne morale) ;
- Le registre de commerce (copie) ;
- L'acte d'engagement signé ;
- L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire
- L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce valide.
- Une attestation de capacité financière de 20 000 0000 Fbu (vingt millions Francs bu) délivrée par une banque ou une institution financière.
- NIF du groupement en cas du groupement

b) Documents techniques :

1. Documents techniques :

- Les Références en travaux analogues dans le domaine du BTP
- Les CV et diplômes et attestation des services rendus du personnel aligné
- Le chiffre d'affaires annuel moyen de 100 000 000 Fbu (cent millions de Francs Bu), exprimé par volume total des travaux de construction réalisés au cours de chacune des trois dernières années 2021-2022 ; 2022-2023 : 2023-2024 :

2. Matériel à utiliser sur le chantier

- Moto soudeuse (1)
- Poste à souder (1)
- Groupe électrogène (1)



C) Documents constituant l'offre financière :

- L'acte de soumission ;
- Les bordereaux de prix unitaires
- Le devis quantitatif et estimatif dûment complété ;
- Le délai d'exécution.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 161 du code des Marchés Publics.

Fait à Bujumbura, le 03/09/2025

**LA PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS
A L'UNIVERSITE DU BURUNDI**

Pr. Dr. Prudence BARABENYERETSE



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Pr. Dr. Prudence BARABENYERETSE, is written over the right side of the official stamp.